

## **LA MALADIE DE L'OEIL DE PAON OU CYCLOCONIUM** ***Spilocaea oleagina***

L'œil de paon est une maladie très répandue en France. Avec les conditions climatiques particulièrement humides à l'automne 2008, et en ce début d'année, certains arbres présentent de très forts dégâts. Les variétés Tanche, Aglandau, Grossane, Verdale de l'Hérault et Lucques sont particulièrement atteints.

Cette maladie provoque une chute des feuilles et donc une baisse de production proportionnelle à l'intensité de l'attaque. Une protection adaptée doit être envisagée dès que les conditions climatiques sont favorables au développement de ce champignon.

### **○ DESCRIPTION - IDENTIFICATION**

L'œil de paon, s'observe essentiellement sur feuilles suffisamment âgées. Il se manifeste par des taches circulaires de 2 à 10 mm de diamètre dont la couleur varie du blanc-gris au brun-noirâtre jusqu'au jaune orangé, à la face supérieure des feuilles (photos ci-dessous). Chaque cercle de couleur correspond à une saison de développement du champignon.

Plus rarement, on peut observer des attaques sur le pédoncule de l'olive qui se dessèche en prenant une couleur brune, ou sur les fruits qui se déforment, leur croissance s'arrêtant sur les zones affectées et se poursuivant sur les parties saines.



### **○ DEVELOPPEMENT ET BIOLOGIE**

Le champignon se conserve sous forme de conidies sur les feuilles infectées qui restent sur l'arbre.

La dispersion des conidies se fait quasi-exclusivement **par la pluie** : les infections ont lieu à courte distance, provoquées par les éclaboussures sur les zones infectées.

La durée d'incubation, c'est-à-dire le temps nécessaire à l'apparition de la tache après une pluie contaminatrice, varie selon la température. **L'optimum est de 12 à 15 jours à 16-20° C.** En fin de cycle, le mycélium perce l'épiderme supérieur de la feuille pour fructifier et produire de nouvelles conidies.

L'œil de paon se développe donc :

- ▲ En présence d'eau libre (pluie, arrosage sur frondaison) et en condition d'atmosphère saturante,
- ▲ Dans un intervalle de température de 9 à 25°C avec un optimum entre 15 à 20°C.

➡ ***Les deux époques à fort risque d'infection sont le printemps (du 15 mars à fin juin) et l'automne (de fin août au 15 novembre).***

**NB :** Certaines conditions de culture favorisent le développement du champignon. Le manque d'aération de l'arbre crée des conditions de confinement favorables ; de même les irrigations tardives, notamment dans les vergers enherbés. En évitant ces situations, on peut limiter et surveiller plus facilement l'expansion de l'œil de paon.

## ○ DÉGÂTS

Pendant les périodes favorables à sa multiplication, tout le feuillage réceptif peut être malade suite aux contaminations successives. Ce niveau élevé de contamination provoque une **défoliation importante** voire totale de l'olivier.

Un arbre sans feuilles pousse plus difficilement, et va donc synthétiser de nouvelles feuilles au détriment d'autres organes (fleurs, fruits).

Dans le cas d'attaques sur pédoncule, les olives sèchent, se rident et chutent prématurément, d'où une perte directe de récolte.

**Les dégâts s'observent ainsi à deux périodes de l'année :**

- de mars à mai : observation des feuilles avec au moins une tâche
- de septembre à novembre : observation des feuilles avec au moins une tâche

## ○ ESTIMATION DU RISQUE

L'estimation du risque a lieu en fin d'hiver :

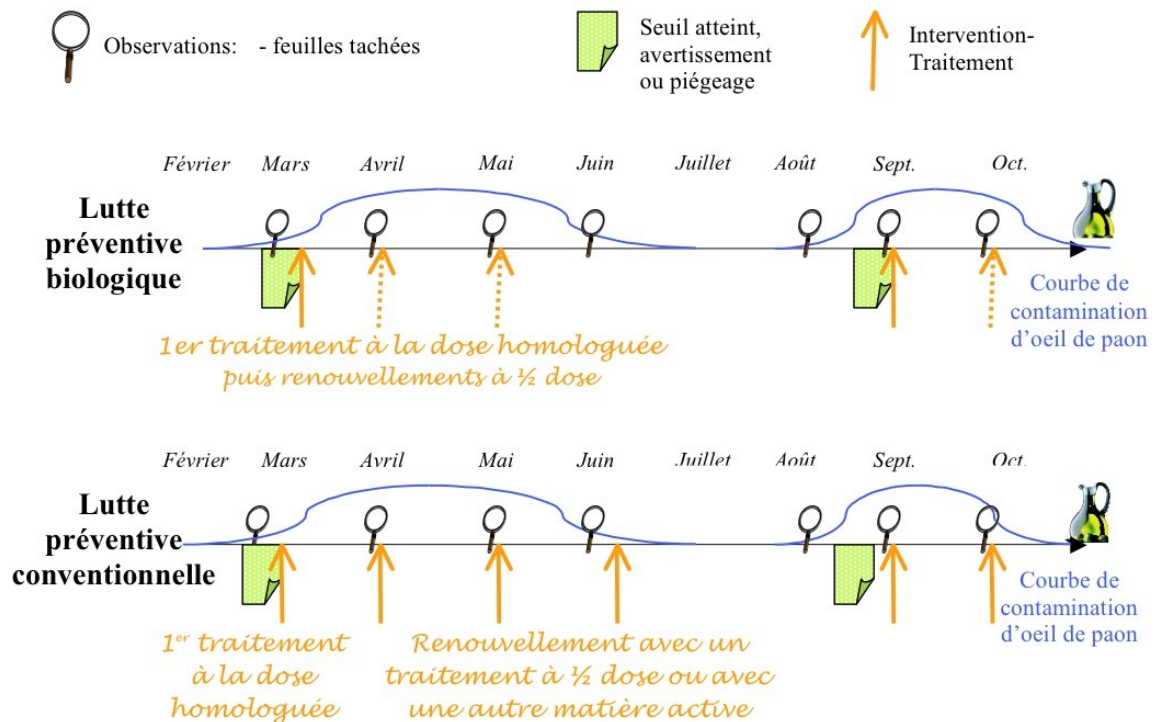
- **Février-Mars : Observation du nombre de feuilles tachées et comptage du nombre de feuilles avec au moins 1 tâche.**

Les mesures sont réalisées sur 100 à 300 feuilles par verger. Ces observations, non destructives, ont lieu sur les arbres au centre de la parcelle, sur 20 arbres (10 à 15 feuilles par arbres), en tournant tout autour des arbres. Les feuilles du bas des arbres sont en général plus atteintes que celles du haut : il faut ainsi répartir équitablement les comptages entre ces deux zones.

## ○ STRATÉGIE DE LUTTE

Les périodes de traitement correspondent aux principales périodes de contamination, en l'occurrence le printemps et l'automne. Il est inutile de traiter en dehors de ces périodes.

## L'œil de paon - Scénario de lutte raisonnée



Suivant les années, l'exposition des parcelles et la sensibilité variétale, 2 applications sont nécessaires au printemps et 1 à 2 à l'automne.

On intervient à partir d'un seuil de nuisibilité, établi à partir des notations et observations réalisées ci-dessus.

**Seuil de nuisibilité : 15% de feuilles tachées.**

Au delà de ce seuil, vous pouvez intervenir de deux façons différentes :

### **Méthode de lutte biologique**

**Afin de limiter l'impact de l'agriculture sur l'environnement, cette méthode est à privilégier.**

Cette méthode est uniquement **préventive** : elle consiste à appliquer un fongicide biologique autorisé avant une pluie contaminatrice. Cela peut paraître paradoxal (puisque'il faut renouveler le traitement après lessivage), mais le but est d'empêcher de nouvelles installations du champignon sur la feuille. Le

produit autorisé est un produit de contact, qui reste à la surface des feuilles et empêche la germination des spores.

**Attention** : le cuivre est toxique pour les feuilles et les fleurs d'oliviers. L'application d'une dose excessive ou sur boutons floraux (stade E) se manifeste par une chute de feuilles et une coulure des fleurs environ 15 jours après l'application.

Respecter les doses d'emploi des spécialités (lire l'étiquette) et les périodes d'application.

### **Méthode de lutte chimique**

Cette méthode est également préventive : elle consiste à appliquer les fongicides autorisés avant une pluie contaminatrice. Deux produits supplémentaires existent :

- un produit de contact, limité à 2 applications par an, à privilégier lorsque la floraison est proche, car peu phytotoxique,
- un produit qui pénètre dans la feuille (action curative non vérifiée), à privilégier au début de l'automne, et limité à un application (car risque de résistance important).

Les dates d'intervention vous sont indiquées par les Bulletins de Santé de l'Olivier et le bulletin de préconisation Infolive, disponibles sur le site de l'AFIDOL [www.afidol.org](http://www.afidol.org)

### **Application des produits**

Les produits doivent être appliqués sur toute la frondaison des arbres, en fines gouttelettes, en allant jusqu'au point de ruissellement de la bouillie sur le feuillage.

Il est nécessaire de renouveler la protection après plus de 40-45 mm de pluies (unique ou cumulées).

Il est inutile de traiter tous les 15 jours : les risques de toxicité pour les arbres et l'environnement sont importants.

---

Document réalisé en concertation avec le Service Régional de l'Alimentation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.